



## Rapport d'évaluation finale

### *Résumé exécutif*

Pour : Inter Aide

Pays : Madagascar

#### **Evaluation spécifique des actions de reboisement menées par Inter Aide dans le Sud Est, Madagascar**

Nom du projet : Passage à l'échelle de pratiques agroécologiques, restauration et préservation de ressources naturelles et appui aux services et filières agricoles.

Date : Septembre 2022

[Version finale]

présenté par :

#### **ECO Consult GmbH & Co. KG**

Hersfelder Straße 17  
36280 Oberaula, Allemagne

Tél. : +49 (0) 66 28 - 83 73

Fax : +49 (0) 66 28 - 80 16

info@eco-consult.com

Certifié selon  
ISO 9001:2015



Le système de gestion de la qualité d'ECO Consult est certifié selon ISO 9001:2015.

Les avis et opinions exprimés dans ce document sont celles des auteurs, et ne reflètent pas forcément les vues de l'équipe Inter Aide.

Mandaté par :

L'ONG Inter Aide

Dans le cadre de la convention programme de l'AFD intitulée « Passage à l'échelle de pratiques agroécologiques, restauration et préservation de ressources naturelles et appui aux services et filières agricoles »

Auteur.trice.s :

Martial CHARPIN : Chef de mission, expert forestier international

Manony ANDRIAMPIOLAZANA : Experte en « Foncier forestier »

Diary O. RABEARIMANANA : Expert en « Reboisement, gestion durable des forêts »

Version finale - 09 septembre 2022

## RESUME EXECUTIF

Le présent rapport d'évaluation porte sur le projet de reboisement collectif dont les activités sont menées par les organisations sociales coutumières (Tranobe, Lohatrano) sur des terres lignagères situées dans le Sud-Est de Madagascar. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la Convention du programme Inter Aide – Agence Française de Développement, intitulée « Passage à l'échelle de pratiques agroécologiques, restauration et préservation de ressources naturelles et appui aux services et filières agricoles ».

Depuis 2016, l'équipe Inter Aide-Madagascar est engagée dans un processus de Recherche/Action pour soutenir des organisations lignagères dans le boisement des terres collectives dégradées situées dans leur terroir. En 2022, le projet intervenait sur le territoire de cinquante et un Fokontany répartis dans onze communes situées dans les districts de Manakara et Mananjary (7) et celui de Farafangana (4). Sur le plan environnemental, bien que la zone d'intervention se situe sur la zone écologique de l'Est de Madagascar, région la plus arrosée de l'île, le couvert forestier est quasi inexistant. Pour la phase 2019-2022, l'objectif spécifique du projet était de développer, évaluer et diffuser des modèles de préservation et d'aménagement de territoires et de valorisation des communs dans une double logique de préservation environnementale et de création de ressources.

Dans le Sud-Est de Madagascar, les groupes sociaux (Antemoro, Antanala, Antefasy, Zafisoro) sont organisés et hiérarchisés autour d'organisations lignagères dénommées Tranobe et Lohatrano. Ces dernières fédèrent la communauté et gèrent, entre autres, l'accès au foncier ainsi que le règlement des conflits. La décision du projet d'adopter une stratégie d'intervention à destination des Tranobe est jugée pertinente et adaptée. Elle s'inscrit dans une démarche inclusive favorisant une mise en valeur productive des terres collectives au bénéfice de l'ensemble des membres de Tranobe, y compris les familles précaires voire très précaires (47,8% dans le District de Farafangana), dont les ménages gérés par des femmes seules (séparées, veuves).

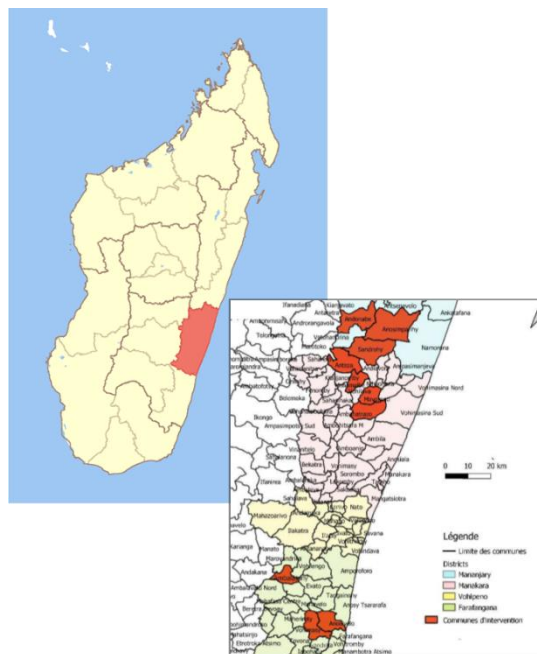


Figure n°1 : Localisation des districts d'intervention



Illustration n°1 : Membres d'un Tranobe se rendant sur une parcelle reboisée, Commune Sandrohy

**Questions principales**                      **Questions évaluatives**

**A - Pertinence et cohérence** : Adéquation du projet au contexte, aux besoins et aux orientations nationales

A.1	Pertinence et cohérence externe du programme	A.1.1	Le programme s’aligne-t-il sur les orientations sectorielles définies par les autorités administratives (forêt, foncier, agriculture, etc.) ?	✓
		A.1.2	Les activités du programme sont-elles en cohérence avec les documents de planification du développement local (PCD, PRD, SRAT) ?	✓
		A.1.3	Le projet, à la fois dans son contenu et dans la hiérarchisation de ses objectifs, est-il adapté au contexte d’intervention ?	✓

Les objectifs du projet s’inscrivent pleinement dans les orientations des politiques nationales de conservation et gestion des forêts de l’énergie, de l’aménagement du territoire et de l’agriculture. De plus, les activités du projet concourent à la restauration des paysages et des forêts (RPF) dans des bassins versants marqués par une dégradation forte du couvert végétal et des sols.

Au niveau régional, les activités du projet répondent également aux orientations du PRD de la Région Atsimo Antsinanana et du SRAT de la Région Vatovany Fitovinany. Au niveau local, quelques Communes annoncent disposer de leur PCD mais aucun document n’a pu être consulté au cours de la mission d’évaluation afin de confirmer le lien entre les activités du projet et la priorisation des actions du développement local.

La hiérarchisation des objectifs spécifiques est jugée adaptée au contexte d’intervention en milieu rural défavorisé. L’objectif spécifique (OS) n°1., portant sur la mobilisation des familles rurales au sein des associations lignagères pour valoriser leurs terres, est clairement atteint. Au total, sur la période 2019-2022, 414 organisations lignagères réunissant 3 215 familles se sont mobilisées pour l’installation de 1.202 hectares de plantations forestières. La cohérence des activités formulées pour l’atteinte de l’OS N°1 est confirmée par le niveau de satisfaction des bénéficiaires consultés lors i) de l’étude Hazo, ii) des entretiens menés par l’équipe d’évaluation et iii) confirmée par la mobilisation de nouveaux Tranobe à chaque campagne.

L’OS n°2 porte sur la sécurisation et la gestion à long terme des plantations collectives par les organisations lignagères au bénéfice de leurs membres. La terminologie utilisée pour la formulation des activités associées à cet OS pose des problèmes sur les plans administratif, technique et réglementaire. Cette situation s’explique, en partie, par une forme de dualité constatée sur le terrain entre les autorités coutumières et les autorités administratives représentées par les services techniques déconcentrés de l’Etat. Dans ce contexte, l’équipe Inter Aide a privilégié une approche sociale en utilisant des termes tels que « association sylvicole » ou « règlements intérieurs », jugés plus neutres, mais qui ne sont toutefois pas en cohérence avec les textes réglementaires portant notamment sur la gestion des ressources naturelles et des forêts. Dans le cadre de la présente évaluation, des recommandations ont été émises afin de consolider ces questions lors de la prochaine phase.


L’OS n°3 porte sur la capitalisation et la communication de l’approche lignagère et des innovations techniques et sociales du projet. Les différentes modifications apportées à l’approche confirment la dynamique de l’équipe du projet qui s’inscrit dans un processus de recherche/action. Plusieurs productions (rapports, vidéos, fiches techniques) permettent de capitaliser et communiquer sur la démarche d’intervention et les spécificités techniques du projet.



**Illustrations : 1) réunion préparatoire à la campagne de reboisement, 2) production de « plants boulettes » en pépinière villageoise, 3) Trouaison réalisée manuellement, 4) membre d’un Tranobe devant un versant entièrement boisé**

Questions principales	Questions évaluatives
-----------------------	-----------------------

**A - Pertinence et cohérence** : Adéquation du projet au contexte, aux besoins et aux orientations nationales



A.2	Cohérence interne du programme	A.2.1	Les activités mises en œuvre sont-elles en adéquation avec le double objectif de « préservation environnementale et de « création de ressources »?	
-----	--------------------------------	-------	--	---

La succession des activités est clairement documentée et fait l'objet d'un protocole de campagne précisant les responsabilités et engagements des parties signataires. Au moins trois (3) points positifs confirment que les activités sont en adéquation avec le double objectif du projet :

- La localisation des parcelles à reboiser, située sur les versants et les crêtes, contribue à la lutte antiérosive et à la restauration des fonctions écosystémiques des paysages (eau, sol, B&S)
- Les essences forestières proposées (indigènes et exotiques) sont toutes exploitable en bois d'œuvre
- La diversité des semences et le dispositif de prime à l'arbre vivant incite les reboiseurs à diversifier leurs plantations pour assurer une biodiversité ainsi que les retombées économiques futures

Questions principales	Questions évaluatives
-----------------------	-----------------------

**B- Efficacité** : Atteinte des objectifs et des résultats du programme




B.1	Atteinte des objectifs et des résultats du projet	B.1.1	Dans quelle mesure les résultats et indicateurs de performances (cf. cadre logique) ont été atteints ?	
B.2	Qualité du dispositif de mise en œuvre et de suivi / évaluation du programme	B.2.1	Quels ont été les dispositifs mis en place pour suivre et mesurer l'évolution des actions et des acteurs locaux	

L'ensemble des indicateurs a été atteint. Pour certains indicateurs, les réalisations sont particulièrement élevées telles que le nombre de Tranobe engagés dans les actions de reboisement (414 au total pour un objectif initial de 150 Tranobe). Seul indicateur n'ayant pas pu être atteint, le taux de réussite des plantations est inférieur à 90% (objectif ambitieux). L'étude réalisée en 2021 établit ce taux entre 71,5% et 81,6% après une à trois années de plantation.

Ces bons résultats ont été possibles grâce à i) la confiance qui s'est progressivement installée entre l'équipe du projet et les membres des Tranobe, ii) la proposition d'un panel de techniques pour parvenir à installer les arbres (semis direct, plants « boulettes » et sauvageons), iii) l'instauration d'une « prime à l'arbre vivant » et iv) l'accompagnement des reboiseurs et le suivi des plantations pendant trois ans après la plantation.

Questions principales	Questions évaluatives
-----------------------	-----------------------

**C - Efficience** : Adéquation entre les résultats du projet et les ressources mobilisées

C.1	Moyens humains	C.1.1	Les ressources humaines déployées sont-elles suffisantes pour une mise en œuvre correcte du programme ?	
C.2	Ressources financières	C.2.1	Les ressources financières nécessaires ont-elles été suffisantes, disponibles en temps voulu tout au long du programme ?	
		C.2.2	L'instauration des primes à l'arbre vivant ont été suffisantes, disponibles en temps ?	

L'organisation des équipes repose sur i) les référents locaux appelés animateurs.trice.s villageois.es (au niveau Fokontany), ii) les technicien.ne.s résidant sur le terrain, iii) les coordinateurs et iv) les responsables de projet. Les technicien.ne.s adhèrent à l'approche lignagère et argumentent son bien-fondé (Annexe 7).

Sur le plan financier, le coût global (incluant le siège IA) est compris entre 525 et 597€/ha. A l'échelle de la parcelle, le coût direct d'investissement est évalué à environ 2,7 Millions MGA, soit 667,52€/ha dont 362,98 € à la charge du projet et 304,54€ à la charge des membres du Tranobe (valorisation du travail). Ses résultats sont particulièrement intéressants et confirment l'efficience du projet.

Un système incitatif dénommé « prime à l'arbre vivant » a été instauré dans l'objectif de permettre aux familles les plus vulnérables de prendre part aux actions de reboisement et d'assurer un suivi des plantations pendant



au moins deux ans après l'installation des plants. Le coût total est de 550 Ar par arbre (soit 0,13€) répartis sur trois ans. Les versements, réalisés sous forme d'avance, sont systématiquement associés à une étape technique et à une évaluation de sa réalisation par le technicien.ne. L'allocation de l'avance lors de la trouaison est particulièrement appréciée car elle intervient pendant la période de soudure (achat de produits de première nécessité) Une analyse critique du système a été menée et conclut à la pertinence et l'efficacité du dispositif dans le cadre de projets de reboisements collectifs. Elle est également appréciée des bénéficiaires qui la préfèrent au dispositif Cash for Work adopté par d'autres intervenants.

Questions principales		Questions évaluatives		
<b>D - Effets et impacts du programme</b>				
D.1	Effets et impacts sur l'environnement	D.1.1	Le programme a-t-il un effet et des impacts perceptibles sur la restauration du couvert arboré ?	✓
		D.1.2	Le programme a-t-il un effet et des impacts perceptibles sur les facteurs de dégradation de l'environnement (feux en particulier) ?	✓
D.2	Effets et impacts socio-organisationnels	D.2.1	Les activités du programme ont-elles eu des impacts sur le niveau de compétences des bénéficiaires ?	✓
		D.2.2	Les actions de reboisement impactent-elles la cohésion sociale au sein des Tranobe ?	✓
D.3	Effets et impacts économiques	D.3.1	Les actions du programme offrent-elle des perspectives monétaires et économiques ?	✓
		D.3.2	Les bénéfices à venir des boisements réalisés sur les terres lignagères sont-ils sécurisés ?	✓





Les impacts socio-organisationnels et environnementaux ont été démontrés tant sur la restauration du couvert arboré et la diminution de la fréquence des feux, que sur la cohésion sociale et l'acquisition de compétences techniques par les paysans reboiseurs.

Concernant les impacts économiques, bien qu'une évaluation économique des plantations confirme leur rentabilité (Taux de Rentabilité de l'Investissement compris entre 9 et 18%), la grande diversité constatée des zones reboisées (faible fertilité des sols, valeur commerciale variable selon les essences installées, etc.) risque d'impacter les retombées économiques à terme. De plus, certains Tranobes annoncent privilégier une exploitation par et pour les membres du lignage sans prévoir une commercialisation sur le marché local.

La sécurisation foncière des parcelles reboisées est fortement impactée par la dualité entre le système foncier traditionnel et le droit foncier administratif. La vérification des parcelles reboisées auprès de la Circonscription Topographie a confirmé qu'une grande majorité des parcelles sont « sans conflit », toutefois quelques cas litigieux ont été identifiés. Au cours des prochaines années, dans le cadre d'une diffusion plus large, le risque qu'une zone proposée pour le reboisement soit litigieuse va être grandissant.



**Illustrations : 1) Visualisation d'un versant boisé (à droite) trois ans après la plantation, 2) mobilisation villageoise pour lutter contre l'avancée d'un feu de brousse menaçant une plantation**

Questions principales		Questions évaluatives		
E - <b>Pérennité</b> : Quelle continuation des bénéfices après la fin de l'intervention ?				
E.1	Degré d'acquisition des compétences par les acteurs locaux	E.1.1	Dans quelle mesure les organisations locales ont-elles les compétences nécessaires pour poursuivre le boisement des tanety ?	
		E.1.2	Quels sont les compétences à renforcer pour que les organisations villageoises puissent s'autonomiser ?	
E.2	Démultiplication	E.2.1	Les surfaces disponibles (collectives et individuelles) sont-elles suffisamment importantes pour un passage à l'échelle ?	
E.3	Vision	E.3.1	Les acteurs locaux ont-ils une vision d'ensemble concernant le niveau de restauration des paysages à atteindre ?	

Les membres des Tranobe se sont appropriés des pratiques et des techniques simples permettant d'installer et entretenir une plantation forestière. Ces compétences leur permettent d'être autonomes pour mener des actions de reboisement sans appui externe significatif (hormis les semences). Au cours de la campagne 2021-2022, 166 reboiseurs se sont engagés dans des plantations individuelles avec un appui très limité des techniciens du projet. Bien que ces résultats soient significatifs, des compétences restent toutefois à être acquises, en particulier pour la gestion et l'exploitation à venir des plantations.

En termes de vision, à titre individuel, les membres des Tranobe ont une vision plurielle de la sylviculture. Elle ne se limite pas uniquement à un objectif de production. Parmi les 12 individus ayant mentionné « autres avantages » lors de l'enquête Hazo, neuf (9) évoquent l'importance de léguer des arbres aux « fara mandimby » (« générations futures »). A l'échelle collective, la situation est moins franche. L'absence de schéma d'aménagement communal limite la construction et la communication d'une vision fédératrice à l'échelle de la commune.

Dans la perspective d'une phase d'extension, la disponibilité foncière est hétérogène selon les Fokontany. Afin de s'adapter à cette contrainte, l'équipe Inter Aide a décidé en 2021 de considérer un second niveau au sein des structures lignagères : le Lohatrano (regroupement familial large). Cette adaptation apparaît pertinente. Toutefois, une différenciation claire entre Lohatrano et reboiseur individuel est à prévoir à Manakara.

La démultiplication des actions ne doit toutefois pas se limiter à une augmentation de la zone d'intervention couverte par l'équipe d'Inter Aide. L'adoption de l'approche lignagère par d'autres acteurs du développement est également à considérer et encourager. Les différents supports de communication élaborés (rapports, vidéos, fiches techniques) sont autant d'outils pour y parvenir. L'ONG NITIDAE a d'ores et déjà annoncé clairement sa volonté d'adopter cette approche dans la région Anôsy.

### Recommandations pour la prochaine phase du projet

Au terme de l'évaluation du projet, en considérant la perspective de poursuite des activités dans le cadre d'une prochaine phase, neuf (9) recommandations sont formulées :

- Inscrire le reboisement dans l'espace et dans le temps
- Considérer l'approche bassin versant ou paysage
- Renforcer les relations avec l'administration forestière
- Parvenir à une reconnaissance administrative de l'occupation foncière
- Formaliser les dispositions portant sur la gestion des reboisements
- Une porte d'entrée : l'approche Tranobe
- Sécuriser l'approvisionnement en semences
- Renforcer la production de plants en pépinières villageoises
- Consolider le système de Suivi-Evaluation du projet.



**ECO Consult Oberaula**

Hersfelder Straße 17  
36280 Oberaula  
Germany  
T: +049 (0) 66 28 - 83 73  
F: +049 (0) 66 28 - 80 16

[info@eco-consult.com](mailto:info@eco-consult.com)

[www.eco-consult.com](http://www.eco-consult.com)